



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt et un, le 14 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 07/09/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 44 Nombre de suffrages exprimés : 54 Votes Pour : 54 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	<b>Objet : Budget principal – DM n° 3</b>  <b>N° 2021-99</b>
--	--

**Présents (42)** : GUILBERT-VIARRIEU Annie, PICHON Evelyne, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, PRISSET Monique, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, PETIT Caroline, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, NARS Aline, FORTUNE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Présents en visio** : HELARY Yann, LEGOFF Stéphanie

**Présents non votant** : FOUGA Sabine, ROUSSEL Jean-Claude, DUPRAT Julie

**Absents excusés (8)** : MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, OZUN Benjamin, DELOM Christian, CASCARRE Victor

**Procurations (10)** :

- RODRIGUEZ Marie-José à CARRERE Philippe
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- RIVIERE Alain à BEYRIE Maryse
- DUBERNARD Alain à PETIT Caroline
- BRUNET André à GIRON Julienne
- BERTRANUC Evelyne à ARMANET Henri
- BRUN Didier à PAUCIS Jean
- JARENO Sandra à HELARY Yann
- MIR André à AIZIER Philippe
- SALAT Jacques à DARAN René

Michel CHAZOTTES a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose la nécessité de modifier les autorisations budgétaires initiales :

A la demande de Monsieur le Trésorier d'amortir « les subventions d'équipement transférables – Communes membres du GFP » ayant servi à l'acquisition de matériel affecté au service technique Aure :

COMPTE	N° INVENTAIRE	SUBVENTION RECU SUR L'IMMO.	VALEUR BRUTE	ANNEE DE MISE EN SERVICE	DUREE AMORT AN	AMORT ANTERIEURS	AMORTISST 2021	VALEUR NETTE
13141	1 201 911 010	Tracteur LINDNER	27 898,00 €	2019	15	-00 €	1 859,87 €	26 038,13 €
13141	9 202 011 002	SALEUSE PTA	3 242,19 €	2020	10	-00 €	324,22 €	2 917,97 €
13141	16 202 011 002	Débroussaileuse	645,67 €	2020	1	-00 €	645,67 €	-00 €
		Echo SRM520ES PTA						
		<b>TOTAUX</b>	<b>31 785,86 €</b>			<b>-00 €</b>	<b>2 829,76 €</b>	<b>28 956,10 €</b>

- A la demande du GVA Vallées d'Aure et du Louron d'une subvention pour financer le salaire du piégeur dans le cadre de la lutte contre le campagnol, les membres du bureau communautaire ont approuvé le 3 août dernier l'attribution d'un montant de 3 500€ ;
- Refacturation des frais liés au hangar du pôle technique de Grézian 2020 avant la cession de ce hangar à la Commission Syndicale des IV Véziaux, aux 8 communes ex CC Véziaux d'Aure pour un montant de 1 377,17€ ;
- Remboursement à la commune de Cadéac de la taxe de séjour 2020 perçue par la CCAL alors que l'EPIC n'était pas créé et la que commune de Cadéac avait délibéré pour définir les tarifs taxe de séjour 2020, pour un montant de 2 254,32€.

BUDGET PPAL CCAL 2021 - DM n°3					
Chap	Article	Désignation	Total Budget	Plus/Moins	Nouveau total
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
Dépenses de fonctionnement					
011	6257	Réceptions	17 500,00	-5 754,32	11 745,68
		<i>Subv. GVA - S11010</i>		-3 500,00	
		<i>Remboursement taxe de séjour 2020 Cadéac - S11028</i>		-2 254,32	
65	6574	Subv. Fonct. Person droit privé - GVA - S11010	469 268,00	3 500,00	472 768,00
67	673	Titres annulés sur exercice antérieur	2 000,00	4 311,22	6 311,22
		<i>Remboursement frais PMGT 2020- S11001</i>		1 781,31	
		<i>Remboursement taxe de séjour 2020 Cadéac - S11028</i>		2 529,91	
023		Virement à la section d'investissement	404 886,00	2 829,76	407 715,76
Recettes de fonctionnement					
70	70845	Mises à dispo aux communes du GFP PMGT - S11001	461 500,00	1 377,17	462 877,17
73	7362	Taxe de séjour - S11028 (reversement CD65)	450 000,00	275,59	450 275,59
77	773	Remboursement assurance communes PMGT 2020 - S11001	0,00	404,14	404,14
042	777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat - S11002	0,00	2 829,76	2 829,76
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
Dépenses d'investissement					
040	139141	Communes membres du GFP - S11002	0,00 €	2 829,76	2 829,76 €
Recettes d'investissement					
21		Virement de la section de fonctionnement	404 886,00	2 829,76	407 715,76

Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire décide :

- D'approuver la proposition de modification des inscriptions budgétaires telles que présentées par Monsieur le Président ;

- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Le Président,  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU